

ACTEUR PRAP IBC INITIALE

La formation PRAP doit permettre de développer l'autonomie de l'entreprise ou de l'établissement en matière de prévention des risques liés à l'activité physique.

Objectifs

La formation PRAP IBC vise, au travers de l'obtention d'une certification, à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Public Visé

Toute personne qui dans son activité professionnelle est confronté à des risques physiques

Pré Requis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation d'acteur prap.

Objectifs pédagogiques

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Entretiens & questionnaires préparatoires
- Apports théoriques avec un support papier individuel ou support dématérialisé
- Exercices pratiques & mises en situations
- Travail et entraînement sur les cas personnels des participants
- S.A.V. de 3 mois à l'issue de l'action de formation

Qualification Intervenant(e)s

Formateur titulaire du certificat de « Formateur prap » IBC ou 2S valide ou de « Formateur de formateurs prap » IBC ou 2S valide.

Parcours pédagogique

Domaine de compétences 1 : SE SITUER EN TANT QU'ACTEUR DE PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS SON ENTREPRISE OU SON ETABLISSEMENT

1- Comprendre l'intérêt de la prévention

- 1.1- Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- 1.2- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- 1.3- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

2- Connaître les risques de son métier

- 2.1- Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
- 2.2- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- 2.3- Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à la santé

Domaine de compétences 2 : OBSERVER ET ANALYSER SA SITUATION DE TRAVAIL EN S'APPUYANT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN, AFIN D'IDENTIFIER LES DIFFERENTES ATTEINTES A LA SANTE SUSCEPTIBLES D'ETRE ENCOURUES

3- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

- 3.1- Connaître le fonctionnement du corps humain
- 3.2- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- 3.3- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

4- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- 4.1- Observer et décrire son activité de travail en prenant compte de sa complexité
- 4.2- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
- 4.3- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

Domaine de compétences 3 : PARTICIPER A LA MAITRISE DU RISQUE DANS SON ENTREPRISE OU SON ETABLISSEMENT ET A SA PREVENTION

5- Proposer des améliorations de sa situation de travail

- 5.1- A partir des causes identifiées au cours de son analyse
- 5.2- En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
- 5.3- En prenant en compte les principes généraux de prévention

6- Faire remonter l'information aux personnes concernées

- 6.1- Identifier les personnes concernées
- 6.2- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

7- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- 7.1- Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- 7.2- Connaître et utiliser les différents équipement mécanique et aides à la manutention

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation de la formation : Attestation d'assiduité et de réussite (Un certificat d'acteur Prap IBC, modèle national, sera délivré)

Suivi d'exécution : Emargement à signer sur notre plateforme EasySign Contrôle qualité : En fin de session, chaque stagiaire remplit un questionnaire d'évaluation de stage destiné à améliorer nos services dans une démarche qualité par le biais d'Eval'One.

Epreuves certificatives :

1ère partie (40 minutes) :

L'apprenant devra observer et analyser un scénario d'une situation de travail présentant un ou des risque(s). Ce scénario s'accompagnera d'images ou d'une vidéo suffisamment représentatives d'une situation de travail en lien avec son secteur d'activité professionnelle et permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs.

Une grille vierge au format A3 sera remise aux apprenants. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement.

(Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisée à l'oral »).

Le formateur évaluera les diverses prestations des apprenants en s'appuyant sur le corrigé type du scénario proposé qu'il aura rédigé au préalable. Les apprenants conserveront le scénario ainsi que le corrigé.

2ème partie (15 minutes) :

L'apprenant tirera au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée.

Il lui est demandé de mettre en oeuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Il devra justifier ses choix.

Les cas pratiques seront scénarisés par le formateur en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement et les déplacements naturels (se lever, marcher, s'asseoir, se mouvoir assis, se déplacer latéralement dans le lit, se tourner dans le lit, s'asseoir au bord du lit, se coucher, se remonter dans le lit, se relever).

Le candidat disposera de 10 minutes de mise en situation d'accompagnement et de justifications, puis 5 minutes seront consacrées aux échanges avec l'auditoire.

Modalités d'Accessibilité

Vous êtes porteur de handicap ? Nous sommes là pour répondre à vos besoins et soutiendrons votre parcours d'évolution professionnelle en adaptant nos formations. Contactez notre référent handicap 04.89.33.13.56



Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Frédéric ARNIAUD
Directeur

Tél. : 0662080982
Mail : f.arniaud@consul-team.fr